

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE PAYS ROYANNAIS ENVIRONNEMENT (PRE) du 12/09/2025

La séance est ouverte à 17h35. Gérard BUNEL, président, constate que 15 adhérents sur 29 membres à jour de cotisation sont présents ou représentés.

### 1. Rapport moral du Président

#### 1.1 Participation à la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL)

La Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA) a voté à l'unanimité dans une délibération du 25 septembre 2020 la composition de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL). Notre association est l'une des cinq associations membres de cette commission. C'est pour nous un gage de crédibilité. En tant que membre de cette commission, l'avantage que nous pouvons en tirer est d'avoir notre mot à dire sur les compétences de la CARA : transports, déchets et assainissement.

En 2024, la CCSPL portait aussi sur le plan « piscines » présentée par le vice-président et maire de Royan, Patrick Marengo. La décision prise concerne la construction et l'exploitation des bassins par un même prestataire. Un avis favorable a été signifié.

#### 1.2 Avis à enquête publique sur le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)

Après plusieurs réunions avec des associations partenaires notamment RVE et ARPE, notre association a déposé un avis sur le registre du commissaire enquêteur.

#### 1.3 Communication

Nous nous sommes attachés durant l'année écoulée à mieux communiquer avec les médias comme France 3, Sud-Ouest, Le Littoral, Demoiselle FM, Vog radio, Helene FM.

Cette communication a donné lieu à un reportage au journal de 19h de France 3 Poitou-Charentes, à des articles dans la presse locale et à des interviews par les radios locales.

#### 1.4 Saisine du Conseil Scientifique de l'Estuaire de la Gironde (CSEG)

Le CSEG a été saisi au sujet du projet d'élevage intensif de saumons au Verdon-sur-Mer. L'administration a accusé réception de la saisine.

#### 1.5 Courriers

Des lettres ont été rédigées et envoyées au Premier Ministre, à la Sous-Préfète de Rochefort concernant le projet de déboisement à Étaules pour construire une piscine. Nous avons également

écrit au Président de la Gironde pour demander l'électrification du bac Le Verdon-Royan.

## 1.6 Rencontres

Nous avons rencontré les membres du Conseil de Surveillance du Grand Port Maritime de Bordeaux (GPMB) au sujet du projet de Pure Salmon et la direction du Bac sur l'électrification. Nous avons pris et obtenu des rendez-vous avec des maires de Vaux-sur-Mer, La Tremblade, Les Mathes et Chaillevette pour évoquer le projet de déboisement destiné à la future piscine d'Étaules.

## 2. Rapport financier présenté par Bruno Lichère, trésorier

### COMPTE DE RESULTAT PRE

Au 31 décembre 2024

| CHARGES                        |               | PRODUITS                   |               |
|--------------------------------|---------------|----------------------------|---------------|
| <b>FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b> |               | <b>RECETTES</b>            |               |
| Fournitures administratives    | 130           | Cotisations (26 adhérents) | 230           |
| Site internet (OVH)            | 62,97         | Dons                       | 110           |
| Assurances                     | 117,05        |                            |               |
| Locations de matériel          |               |                            |               |
| Divers                         |               | <b>SUBVENTIONS</b>         |               |
|                                |               | Communauté d'agglo         |               |
| <b>AUTRES CHARGES</b>          |               | Communes                   |               |
| Frais de déplacement           | 104           | Autres                     |               |
| Adhésions                      |               |                            |               |
|                                |               | <b>DIVERS</b>              |               |
| <b>CHARGES FINANCIERES</b>     |               | Ventes                     |               |
| Frais bancaires                | 58,35         | Bar Alimentation           |               |
| Autres                         |               | Intérêts livret d'épargne  | 37,58         |
| <b>TOTAL DES CHARGES</b>       | <b>472,37</b> | <b>TOTAL DES PRODUITS</b>  | <b>377,58</b> |
| <b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>  |               | <b>-94,79</b>              |               |

### BILAN PRE

Au 31 décembre 2024

| ACTIF                                    |                | PASSIF                        |                |
|------------------------------------------|----------------|-------------------------------|----------------|
| <b>Immobilisations (rétroprojecteur)</b> | 100            | <b>Fonds propres</b>          | 1815,62        |
|                                          |                |                               |                |
| <b>Disponibilités</b>                    |                | <b>Résultat de l'exercice</b> | -94,79         |
| compte courant                           | 516,58         |                               |                |
| livret d'épargne                         | 1293,83        |                               |                |
| <b>TOTAL ACTIF</b>                       | <b>1910,41</b> | <b>TOTAL PASSIF</b>           | <b>1910,41</b> |

L'assemblée générale approuve à l'unanimité le rapport moral et le rapport financier et vote le quitus.

### **3. Élections des membres du Conseil d'administration et du Bureau**

Le Conseil d'administration (CA) est renouvelable par moitié chaque année. Les membres élus en 2023 et non démissionnaires sont : Bruno Lichère (Saint-Georges-de-Didonne) et Julien Martin (Étaules) qui sont candidats en 2025 avec Francine Ballet (Étaules), Jean-Pierre Barraud (Royan) et Éric Bentz (Meschers).

Tous les candidats au CA ont été élus à l'unanimité.

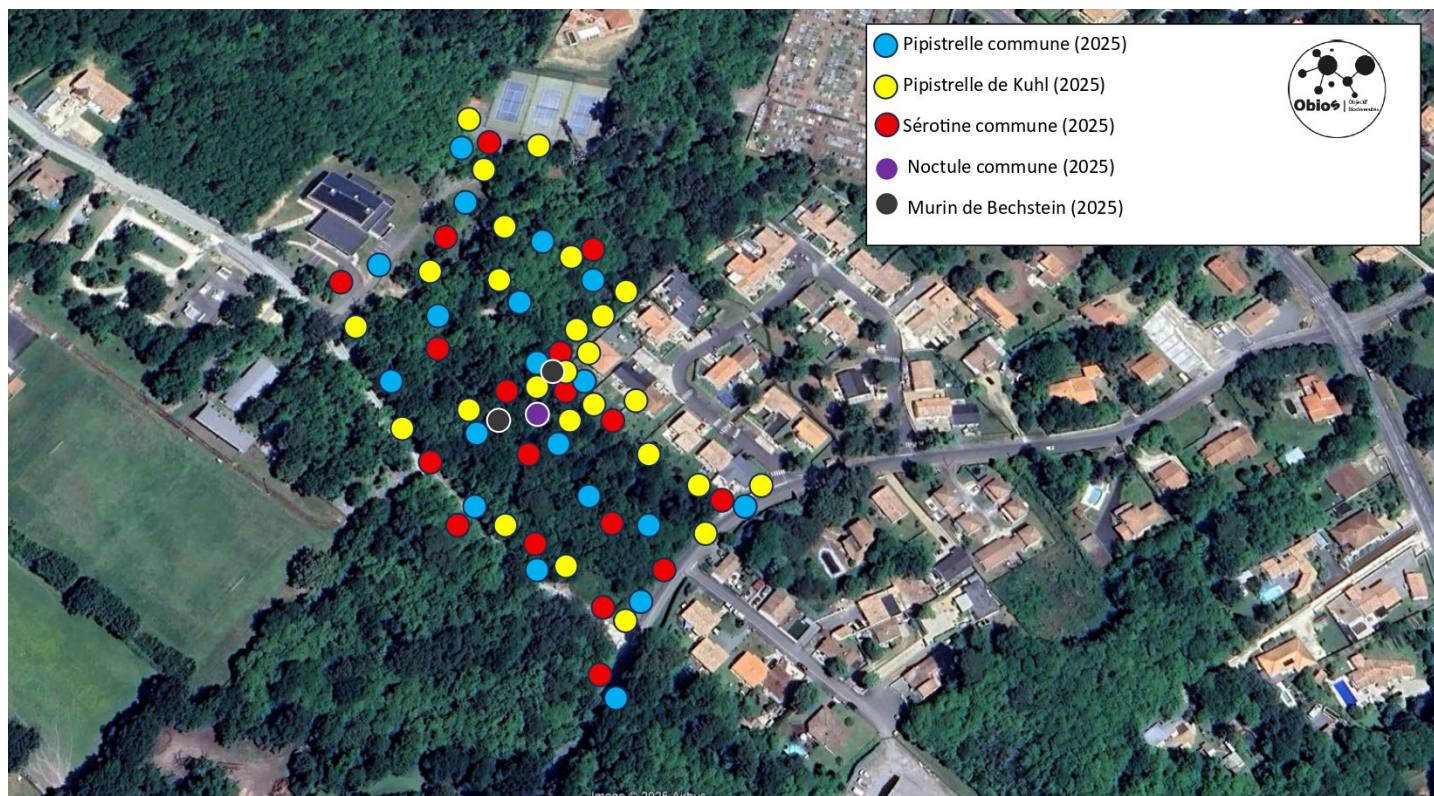
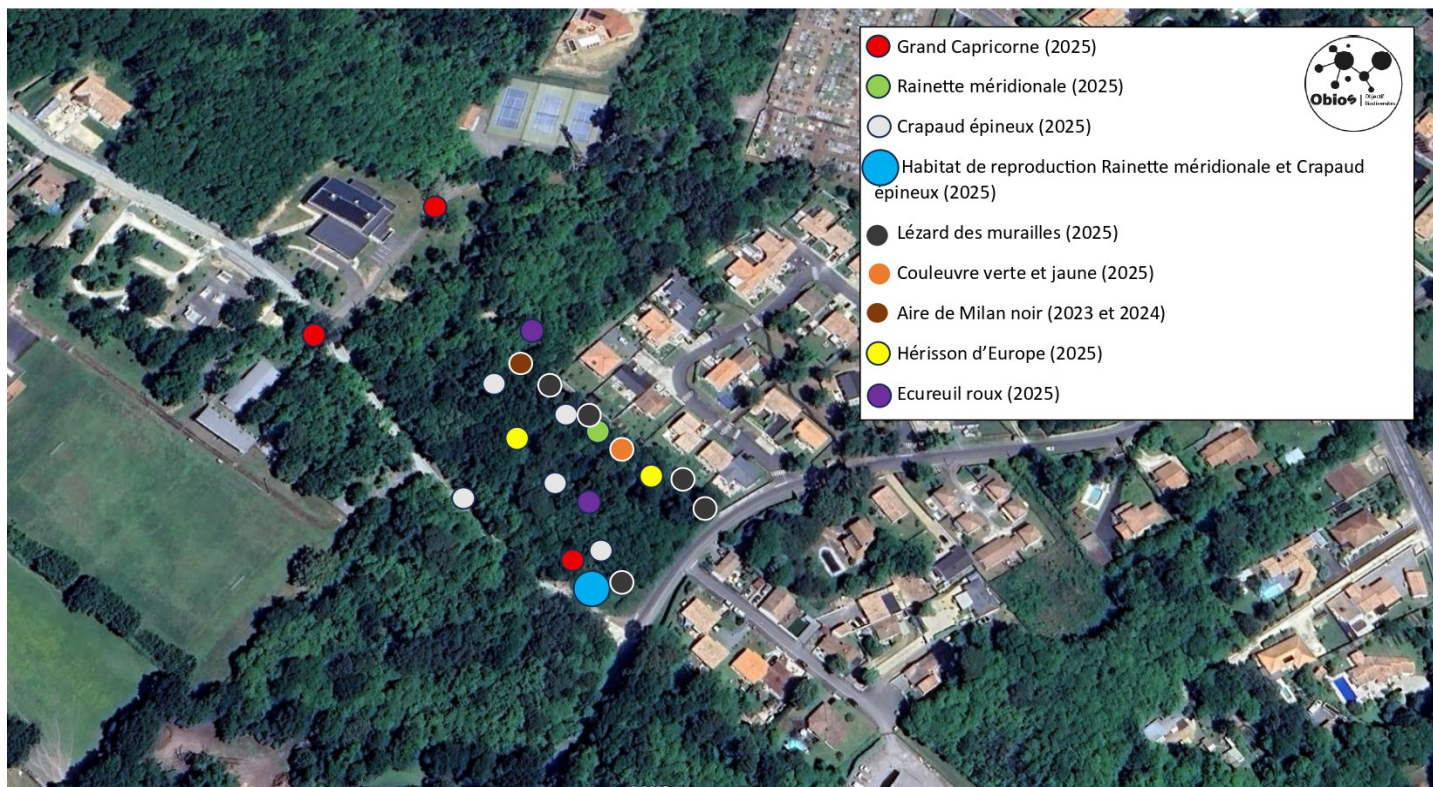
Le Conseil d'administration en 2025, composé de Francine Ballet, Jean-Pierre Barraud, Hervé Bideault, Gérard Bunel, Éric Bentz, Bruno Lichère. Julien Martin, se réunira pour élire les membres du Bureau.

### **4. Projet piscine à Étaules, par Gérard Bunel, président**

Le projet consiste à déboiser 6 000 m<sup>2</sup> pour construire une piscine à Étaules (17). Un rendez-vous avec le maire a eu lieu le 18 septembre 2024. Au cours de l'entretien, le maire n'a pas changé sa position. Aussi, une pétition a été lancée le 1er octobre 2024. Elle a recueilli à ce jour 543 signatures. Une lettre a été écrite au Premier Ministre Barnier au sujet du déboisement. Lettre restée sans réponse. Mais une seconde lettre a été envoyée au Premier Ministre Bayrou le 6 janvier 2025. Cette fois le Directeur de Cabinet a répondu en mars 2025 pour déclarer que le courrier était envoyé à la Ministre de la Transition Écologique qui a envoyé ce courrier au Préfet de Charente-Maritime. Le Préfet a missionné le Sous-préfet de Rochefort qui, dans une lettre du 22 mai 2025, nous informe avoir saisi le maire d'Étaules et les services de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) de Charente-Maritime.

N'ayant aucune nouvelle, nous avons écrit une lettre de relance à la Sous-préfète de Rochefort nouvellement nommée en août 2025, restée sans réponse à ce jour.

En parallèle, nous avons demandé une expertise de biodiversité de la zone boisée à Jean-Marc Thirion directeur d'OBIOS (Objectifs biodiversités) qui a transmis son rapport à la DDTM et à la DREAL de Charente-Maritime. Six espèces protégées ont été recensées. Les cartes ci-dessous montrent leurs localisations.



## **5. Projet d'usine d'élevage de saumons au Verdon-sur-Mer**

Le 23 juin 2025, nous avons rencontré à l'Hôtel de Région à Bordeaux 3 conseillers de région, Alexandre Rubio, Président du conseil de surveillance du Grand Port Maritime de Bordeaux (GPMB) qui était accompagné de Rémi Justinien (vice président de la Région NA en charge de la mer) et Baptiste Maurin (membre du conseil de surveillance du GPMB). Gérard Bunel et Bruno Lichère représentaient PRE, Eric Bentz Estuaire 2050.

Nous avons pu au cours d'un échange constructif alerter les élus sur le fait que le site en période de travaux va faire l'objet d'un bouleversement total de son aspect actuel avec des creusements en profondeur, des forages et installations de pompes dans la nappe saumâtre, des travaux de voirie, réseaux divers (VRD), des poses de bassins lourds sur des sédiments meubles, 24 bassins de 24 mètres de diamètre et de 7 mètres de hauteur et d'une centrale de réfrigération des eaux d'élevage.

Le risque majeur vient du fait que l'entreprise n'a jamais réalisée ce type de projet et que c'est vraiment une expérimentation.

La création annoncée de 250 emplois motive à juste titre un intérêt des élus locaux et des pouvoirs publics. Mais c'est un leurre car sur la base des données économiques dont nous disposons ce serait seulement 100 à 150 emplois à temps plein qui seraient créés.

De plus l'arrivée de Pure Salmon serait une concurrence directe avec les 150 piscicultures de Nouvelle Aquitaine dont Aqualande, leader européen de la truite qui emploie 1000 salariés. Cette concurrence mettrait à coup sûr en péril une partie de ces emplois. Les élus de la région nous ont confirmé que le dossier de Pure Salmon ne répond pas, à ce jour, aux différentes contraintes et que de nombreux points restent à préciser avant de pouvoir espérer avoir accès à une enquête publique.

Le dossier ICPE (installation classée pour la protection de l'environnement) est en instruction dans les services de l'État de la préfecture de Gironde depuis près de deux ans. L'enquête publique a été annoncée comme imminente depuis plus an !

Le porteur de projet a annoncé avoir besoin de 100 à 120 GWh par an d'électricité. Ce qui représente la consommation annuelle d'une ville de 45 000 habitants alors que la population du Verdon est de 1 300 habitants. A ce jour, le Réseau de Transport d'Électricité (RTE) n'a toujours pas été sollicité.

Le moment venu, notre association déposera un avis circonstancié sur ce projet pour la sauvegarde des emplois touristiques, pour la sauvegarde des élevages de truites en Nouvelle – Aquitaine et pour la sauvegarde du dernier estuaire naturel d'Europe.

## **6. Électrification du BAC Le Verdon-su-Mer – Royan vers plus de sobriété énergétique**

Le BAC représente le trait d'union pour les mobilités de la façade atlantique.

« Les Bacs Girondins » forment une entité du département de la Gironde. Il existe 2 lignes en régie : Royan le Verdon et Blaye Lamarque. C'est un budget annexe à celui du département de la Gironde.

En 2024, 1.275.000 personnes ont été transportées ainsi que 510.000 voyages de véhicules.

En 2023 => 1.300.000 personnes transportées et 516.000 voyages de véhicules.

Le budget prévisionnel 2025 est de 19,4 millions € (16,1 M€ exploitation et 3,4M€ investissement)

Le budget en 2024 était 21,4M€ (15,6 M€ exploitation et 5,75M€ investissement).

Notre ambition est de gagner en sobriété énergétique.

AFBE (Association française du bateau électrique) et Alternatives Energies (Bureau d'études expert en énergie et propulsion navale) viennent en appui de notre démarche auprès du président du Conseil Départemental de Gironde.

A l'embarcadère du Verdon, notre association suggère d'équiper une zone en panneaux photovoltaïques.

Une rencontre s'est tenue à la Direction des Transports Maritimes Départementaux le 17 juin 2025 en présence de Thierry Pairault, Directeur DTMD et Jeremy Bénichou d'Alternatives Energies, Jean-Pierre Barraud et Gérard Bunel pour notre association.

Une étude de pré-faisabilité pour installer des panneaux photovoltaïques sur site a été réalisée mais le projet est jugé trop coûteux. Des actions à court terme en faveur de la sobriété énergétique sont en cours côté DTMD :

1) installer des volucompteurs pour la consommation détaillée pendant tout le cycle de fonctionnement des navires afin d'apporter une aide au commandant de bord.

2) installer un brise houle sur le site de Royan.

Pendant l'accostage et le débarquement ou embarquement des véhicules, les moteurs sont à pleine puissance pour lutter contre le courant.

Un brise houle pourrait permettre de réduire de 20 à 25 % la consommation du navire pendant cette phase (20mn par rotation).

Le bureau d'études Alternatives Energies va proposer des solutions pour les équipements annexes.

**Notre association PRE est perçue comme un partenaire innovant et continuera à proposer ou aider à trouver des solutions simples pour la défense de l'environnement.**

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 19h45. De tout ce qui précède, il est dressé le présent procès-verbal.



Gérard BUNEL  
Président du Conseil d'administration